



Cély, le 16 septembre 2016

MAIRIE
DE
CÉLY-EN-BIÈRE
77930

Tél. : 01 64 14 24 34

Fax : 01 64 14 24 31

Lettre info n° 18

Madame, Monsieur,

Juste quelques informations en ce début de période automnale :

Opération Cély Propre : Une nouvelle fois, **le samedi 24 septembre 2016** pour l'opération Cély- Propre, nous faisons appel à toutes les bonnes volontés, enfants et adultes, pour nettoyer avec nous, sentes et chemins de la commune. Le rendez-vous est donné à **9h00** dans la salle des associations où chacun recevra un petit équipement (gants, sacs poubelle).

La matinée se terminera par un **pique-nique offert par la mairie** en remerciement aux participants. Nous vous invitons à vous inscrire par mail sur notre site internet www.cely.fr en cliquant sur la rubrique « Contact » ou en appelant le secrétariat en composant le 01 64 14 24 34 si possible au plus tard le vendredi 23 septembre à 12h00.

D'avance, un grand merci à tous ceux qui ont à cœur de rendre le territoire de notre commune plus propre.

Prochain conseil Municipal : **Mardi 27 septembre 2016 à 20h30**

Tolérance pour le brûlage des végétaux : Je rappelle que seul le brûlage des végétaux suffisamment secs pour ne pas produire de fumées excessives est toléré à compter du **1er octobre jusqu'au 31 mars, tous les jours, sauf le dimanche et jours fériés** à condition qu'il ne cause pas de nuisance directe au voisinage. Le brûlage ne pourra s'effectuer **qu'à partir de 10h00** et **l'extinction totale du feu devra avoir lieu avant 18h00**. Tout feu réalisé à l'air libre doit faire l'objet d'une surveillance permanente d'une personne qui s'assurera que le feu est complètement éteint avant de quitter les lieux et au besoin arroser les cendres. Des dispositifs d'extinction et notamment une réserve d'eau proportionnelle à l'ampleur du feu allumé doivent être disponibles à proximité immédiate de ce dernier. Vous trouverez l'intégralité de l'arrêté sur notre site www.cely.fr
Merci de respecter votre voisinage ainsi que les prescriptions de sécurité.

Commémoration du 11 novembre à 11 heures devant le monument aux morts

Repas des Aînés : Dimanche 20 novembre 2016

Comptant sur votre participation
Bien cordialement,



Maryse GALMARD PETERS
Maire

13, rue de la Mairie - 77930 CÉLY-en-BIÈRE
E.mail : commune.cely@wanadoo.fr